

Microprogramme de 1er cycle en environnement minier - 0468

RESPONSABLE :

Mamert Mbonimpa
819 762-0971 poste 2618

SCOLARITÉ :

15 crédits, Premier cycle

OBJECTIFS :

Ce programme vise le développement de la formation et des compétences professionnelles des travailleurs du domaine.

CONDITIONS D'ADMISSION :

Base collégiale

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent et avoir un intérêt pour le domaine de l'environnement minier.

Base études universitaires

Être âgé d'au moins 21 ans et avoir réussi un minimum de neuf crédits universitaires.

Base expérience

Posséder les connaissances requises et avoir une expérience pertinente dans le domaine minier.

PLAN DE FORMATION :

Cours obligatoires

EVM1005	Projet en environnement minier (4 cr.) *
	11 crédits optionnels

Cours optionnels

L'étudiant choisit 11 crédits parmi les suivants :

EVM1001	Développement durable et évaluation environnementale (2 cr.) *
EVM1002	Géotechnique appliquée à l'environnement minier (3 cr.) *
EVM1003	Hydrogéologie appliquée à l'environnement minier (3 cr.) *
EVM1004	Restauration des sites miniers (3 cr.) *
EVM1006	Auscultation des ouvrages en environnement minier (2 cr.) *
EVM1007	Traitement des eaux minières contaminées (2 cr.) *
EVM1008	Caractérisation environnementale de rejets miniers et de minerais (2 cr.) *
EVM1009	Traitement des minerais : défis et opportunités en environnement minier (2 cr.) *
EVM1010	Méthodes de gestion des résidus miniers fins (2 cr.) *
EVM1011	Végétalisation des sites miniers (2 cr.) *
EVM1012	Polluants atmosphériques miniers (2 cr.) *
EVM1013	Réglementation environnementale minière (1 cr.) *
EVM1014	Métallurgie extractive (2 cr.) (EVM1009)
EVM1015	Géophysique appliquée à l'environnement minier (3 cr.)

* : Disponible à distance

Règlements pédagogiques :

Pour s'inscrire au cours EVM1005 Projet en environnement minier (4 cr.) l'étudiant doit avoir réussi au moins 6 crédits dans le programme.

NOTES :

Cheminement

Ce programme ne peut pas être réalisé en moins de 4 sessions. Sa durée maximale est de 6 sessions (excluant l'été). Il est offert entièrement à distance, en format médiatisé.

Les cours offerts à distance pour l'automne 2023 seront : EVM1003, EVM1009 et EVM1012 et pour l'hiver 2024 : EVM1002, EVM1006 et EVM1011.

Après avoir réalisé le microprogramme en environnement minier, il est possible de poursuivre ses études avec un certificat multidisciplinaire ou un certificat en environnement minier.

Des connaissances de base de niveau collégial en sciences (DEC Sciences de la nature ou technique reliée aux sciences ou équivalent) sont recommandées pour s'inscrire aux cours suivants : EVM1002, EVM1003, EVM1004, EVM1007, EVM1008, EVM1009, EVM1010, EVM1012. Disciplines à considérer selon les